

Plus d'assistants scolaires, plus de structures spécialisées et un numéro d'appel unique

Le plan Macron pour le handicap Il était aux premières loges, hier matin, sous les dorures de l'Élysée, pour écouter le discours d'Emmanuel Macron. À la tête de la Fédération APAJH (Association pour adultes et jeunes handicapés), l'un des principaux acteurs du secteur, Jean-Louis Garcia attendait forcément beaucoup de la prise de parole du chef de l'État. Voici son verdict, point par point.

1 « Zéro enfant sans solution de scolarisation ». 8.000 élèves souffrant de handicap n'ont pas pu faire leur rentrée, l'an dernier, faute d'encadrants. Un chiffre divisé par deux par rapport à 2018, mais qu'Emmanuel Macron veut ramener à zéro dès septembre 2020, via notamment le recrutement de 11.500 assistants spécialisés (AESH).

« C'est bien de mettre la barre haut, mais je ne suis pas convaincu qu'un tel objectif puisse être atteint si vite, commente Jean-Louis Garcia. Que le président pousse ses ministres aux fesses en leur disant d'aller plus vite, j'y souscris bien sûr. Ceci dit, septembre 2021 me paraît être un horizon plus réaliste. »

2 Mille places d'hébergement en plus. La France affiche un déficit ancien en matière de structures d'accueil spécialisées. Chaque année, des centaines de personnes handicapées sont donc contraintes de partir à l'étranger souvent en Belgique, loin de leurs proches, pour être prises en

charge. Une situation jugée « indécrite » par le président de la République. Pour endiguer ces départs en série et permettre le retour des « exilés forcés », 1.000 places d'hébergement supplémentaires doivent être créées « d'ici deux ans », en plus des 2.500 déjà prévues.

« Ma principale inquiétude sur ce point, c'est le temps de la mise en oeuvre et de la concrétisation, souligne le président de la Fédération APAJH. Si des appels à projet sont lancés rapidement par les Agences régionales de santé, par les départements, si les moyens sont vite débloqués, alors ceux qui le souhaitent pourront revenir près de chez eux à court terme. Mais si chacun commence à tergiverser, on va vite prendre un ou deux ans dans la vue. Et ces exilés vont continuer à subir une forme de maltraitance, conséquence des anciennes de l'État. »

3 Un numéro unique d'accompagnement. Emmanuel Macron a plusieurs fois répété qu'il ne voulait « laisser aucune personne seule dans sa recherche de solution ». Pour en finir avec le « maquis terrible » des démarches et la « montagne administrative qui s'ajoute aux difficultés de la vie », il a acté la création en 2021 d'un numéro d'appel unique le 360 dédié à l'accompagnement des handicapés, enfants comme adultes. Une plateforme à laquelle seront associés, partout en France, « les acteurs locaux ».

« Là, je suis plus sceptique, tranche Jean-Louis Garcia. On parle ici d'humanité. Régler les soucis par téléphone ou par Internet, ça fait peut-être moderne, mais pour moi ce n'est pas le bon chemin. Donnons déjà les moyens aux maisons départementales du handicap, lieux d'accueil identifiés et privilégiés, de mieux fonctionner. »

4 Le sentiment d'avoir été entendu. À l'heure du bilan, le patron de la Fédération APAJH se veut positif. « Je retiens le volontarisme très fort affiché par le chef de l'État, dit-il. J'ai apprécié qu'il prenne le temps de saluer longuement le combat du monde associatif, alors que nous sommes en très grande difficulté avec sa secrétaire d'État, qui nous méprise totalement. En matière d'emploi par exemple, le président a parlé d'ESAT (*), d'entreprises adaptées. Sophie Cluzel, à l'inverse, passe son temps à nous bassiner avec les emplois ordinaires, qui ne peuvent pas convenir à toutes les personnes en situation de handicap. Sur ce point comme sur d'autres, les propos du chef de l'État marquent une grande avancée. Si les ministres ont mal compris ou mal écouté, nous nous chargerons de leur rappeler le sens de la parole présidentielle. »

(*) Établissements et services d'aide par le travail.

Stéphane Barnoin stephane.barnoin@centrefrance.com ■

